

ANNEXE IV-7

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de l'Hérault
SPE 1^{er} degré Public
31 Rue de l'Université
34064 MONTPELLIER cedex 2

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRES DETACHEMENT

A retourner au SPE avant le 15 avril 2019

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

.....

TELEPHONE

1/ Date de votre départ en détachement :

2/ Votre établissement d'affectation avant votre départ en détachement :

.....

3/ Poste occupé

4/ Votre modalité d'affectation :

.. à titre définitif

.. à titre provisoire

(Rappel: Vous devez être titulaire de votre poste pour bénéficier de la priorité)

5/ Date de fin de votre détachement :

6/ Avez-vous formulé une demande de temps partiel pour la rentrée 2019 :

- OUI
 NON

7/ Je demande une priorité (priorité absolue sur vœux de la commune du dernier poste occupé ou communes limitrophes si aucun poste n'est vacant dans la commune du dernier poste occupé) suite à ma réintégration après congé de longue durée dans le cadre du mouvement intra-départemental 2019.

- OUI
 NON

(Rappel: même si vous ne demandez pas la priorité sur votre ancien poste, vous êtes participant obligatoire)

Fait à

Le 2019

Signature

-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-montpellier.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement, vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site départemental ACCOLAD de la DSDEN de l'Hérault ou envoyer un mail à : mouvement2019dsden34@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseils de la DSDEN 34 au **04.67.91.52.70** ou **04.67.91.52.82**